

Mais il ne faut pas croire qu'en France nous ne trouvions pas aussi des bizarreries de ce genre.

Sans parler de cet avocat qui laissait toute sa fortune à un hospice de fous, sous prétexte qu'il l'avait gagnée à plaider, ce qui peut paraître assez sensé, si l'on s'en rapporte aux récits que nous venons de faire, on peut citer cet original qui laissa toute sa fortune à une vieille dame ornée d'un nez monumental en souvenir des bons moments qu'il avait passés à rire toutes les fois qu'il la voyait, ou celui qui ne laissait rien à ses domestiques attendu qu'ils étaient chez lui depuis dix huit ans, ou cet autre qui ajoutait au bas de son testament : " Ne pas faire faire la grosse par Me X..., il est trop cher."

Cet avare n'était cependant pas de la force de celui dont le notaire avait commencé la rédaction de son testament par les mots sacramentels : " Je donne et lègue... " et qui l'interrompit en criant : " Du tout, du tout, je ne donne rien, je ne lègue rien, je ne veux pas qu'on dise cela." " Ah ! diable, pensa le notaire en cherchant à contenter son client, alors : Je prête jusqu'au jugement dernier." " A la bonne heure, déclara notre Harpagon."

Le testament de l'historien Brantôme, comme tout ce qu'il a écrit, est une pièce diffuse, où se croisent les anecdotes, les récriminations, les vanteries. Il ne doute pas qu'on ne l'accuse de prolixité ; il se console toutefois par la pensée qu'il a vu des testaments aussi longs que le sien, et qu'il a pris pour modèle celui du chancelier de l'Hospital, et il conclut en ces termes, significatifs pour l'étude son talent et de son caractère : " J'ay le cœur grand... J'ai eu de l'ambition ; je la veux encore montrer après ma mort. Aussi que je n'ai voulu me confier mes volontés, et dire à ces petits notaires qui, la plupart du temps, ne savent dire ny représenter nos intentions et vouloirs... Je fais donc fin selon mon vouloir et contentement, et y eusse mis et adjousté de beaux et gentils exemples, pour mieux adoucir le tout ; mais c'est assez. (1)

Citons enfin pour finir, le testament resté célèbre de Rabelais : " Je n'ai pas un sou vaillant, je suis rempli de dettes, je laisse ce qui me reste aux pauvres." Plaisanterie bien digne de cet incorrigible railleur.

---

(1) *Revue des Questions Historiques*, p. 198. (1876).